

- Mme Marlène Dubuis Zablotz et M. Charles-Henri Métrailler, 1918 La Tzoumaz, pour la transformation de l'habitation existante (architecte Michel Carron SA à Riddes), parcelle n° 28, plan 1, au lieu dit Le Village, zone Village, coordonnées 2580053/1110562.
- PPE n° 9343 à n° 9378, par Immo-Projection SA, rue des Grands-Vergers 28, 1964 Conthey, pour la modification d'ouvertures en façades et création de huit appartements supplémentaires (division des appartements autorisés) (responsable requérant), parcelle n° 5821, plan 25, au lieu dit Les Pras Longs, zone moyenne densité, coordonnées 2579380/1111029.
- Mme et M. Frédéric Sabalette, chemin de Pro-de-Narre 27, 1907 Saxon, pour la construction d'un mur de soutènement au sud-ouest de l'habitation (responsable requérant), parcelle n° 685, plan 5, au lieu dit Pro de Narre, zone coteau, coordonnées 2580180/1110579.

Les dossiers peuvent être consultés au bureau communal, du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Les observations ou oppositions éventuelles à l'encontre de ces demandes sont à adresser par écrit, à l'Administration communale de Saxon pendant le délai de mise à l'enquête.

Saxon, le 21 octobre 2016
L'Administration communale



Commune de Sembrancher

Enquête publique

L'Administration communale de Sembrancher soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire déposée par:

- Mme Olida Métroz et MM. Joseph et Pierre-Maurice Métroz à La Garde, pour la régularisation du garage autorisé le 10 avril 2008, parcelle no 993, au lieu dit Rière les Maisons, coord. 2'577'382/1'101'642, zone extension hameau, propriété des requérants, auteur des plans M. Joseph Métroz.

Le dossier peut être consulté au bureau communal, durant les heures d'ouverture, où les oppositions et réserves éventuelles doivent être déposées, par écrit, dans les trente jours suivant la présente publication.

Sembrancher, le 21 octobre 2016
L'Administration communale



Commune de Sierre

Ramassage des ordures ménagères

Nous informons la population de Sierre, Noës et Granges qu'en raison de la fête de la Toussaint, le ramassage des ordures du mardi 1er novembre 2016 est avancé au lundi 31 octobre 2016, dès 7 h.

Sierre, le 21 octobre 2016
L'Administration communale



Commune de Sierre

Enquête publique

La Ville de Sierre soumet à l'enquête publique les demandes déposées par:

- Mme Rachel Savioz, pour la modification d'un projet autorisé de construction d'un jardin d'hiver et de transformation d'une remise

en habitation (demande réparatoire) à Borsuat (rue de Borsuat) sur la parcelle No 67, plan No 1 (zone d'ensemble de valeur) coordonnées 607'575/127'155.

- M. et Mme José Antonio Fernandes Moreira et Marie De Fatima Santos Novo, pour l'installation d'une pompe à chaleur air-eau dans une villa familiale existante à Pintset/Granges (route des Bousses) sur la parcelle No 16835, plan No 43 (zone de faible densité) coordonnées 601'620/122'920.
- L'atelier d'architecture arCH2, pour l'aménagement de places de stationnement, ainsi que la modification de l'accès à une maison d'habitation existante au Noyeret (chemin des Noyerets) sur la parcelle No 1279 propriété de M. Jean-Pierre Bellon (mutation de la parcelle en cours), plan No 7 (zone d'ensemble de valeur) coordonnées 607'430/127'240.

Les observations ou oppositions éventuelles à l'encontre de ces demandes doivent être présentées par écrit, en deux exemplaires, sous pli recommandé, dans les trente jours dès la présente publication, au Service de l'édilité de la Ville de Sierre. Il peut être pris connaissance des dossiers déposés au secrétariat des Services techniques à l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi, le matin de 8 h à 12 h.

Sierre, le 21 octobre 2016
L'Administration communale



Commune de Sion

Signalisation routière

Avenue de France

La Ville de Sion porte à la connaissance des usagers de la route la mise en place d'un nouveau marquage pour le tourner à droite au giratoire des Erables pour les véhicules provenant de l'est, à savoir:

- marquage d'une présélection pour tourner à droite et accéder au parking de la Migros;
- marquage d'une présélection pour aller tout droit sur l'avenue de France ou tourner à droite sur la rue des Erables.

Les plans peuvent être consultés au bureau des enquêtes du Service des travaux publics, rue de Lausanne 23, 3e étage, les jours ouvrables de 8 h 30 à 11 h 30.

Les remarques éventuelles à l'encontre de la présente publication doivent être adressées dans les trente jours au Service des travaux publics.

Sion, le 21 octobre 2016
L'Administration communale



Commune de Sion

Création d'une zone réservée

Le Conseil municipal rend notoire qu'il a décidé, en séance du 6 octobre 2016, de déclarer zone réservée, pour une durée de 24 mois, au sens des articles 27 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 22 juin 1979 (LAT) et 19 de la loi cantonale concernant l'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 23 janvier 1987 (LcAT), les parcelles Nos 103, 896, 898, 14494, 14495, 14496, 16798 et 16799 au lieu dit Sainte-Marguerite.

Le but poursuivi est d'édicter les mesures d'aménagement du territoire garantissant la création d'un axe de mobilité douce le long des voies ferrées et de compléter en conséquence le plan des alignements.

A l'intérieur de cette zone, rien ne pourra être

entrepris qui aille à l'encontre ou qui compromette la réalisation de nouvelles prescriptions en cours d'élaboration.

Le dossier pourra être consulté auprès du bureau des enquêtes, rue de Lausanne 23, 2e étage, tous les jours de 8 h 30 à 11 h 30. Les observations ou les oppositions dûment motivées devront être adressées, par écrit, en trois exemplaires, au Conseil municipal, dans un délai de trente jours dès la publication.

Sion, le 21 octobre 2016
L'Administration communale



Commune de Sion

Enquête publique

La Ville de Sion soumet à l'enquête publique les demandes déposées par:

- M. et Mme Nicolas et Anne Ducrey, par BTA SA, pour la construction d'un jardin d'hiver en façade sud du bâtiment sur la parcelle No 15501, folio 211, zone d'habitat individuel de plaine, à la route des Jardins 47 à Uvrier. Coord. 2598390/1121740.
- Aplumoto SA, pour la fermeture du patio d'entrée du magasin par la pose d'une vitrine et d'une toiture en façade nord du bâtiment sur la parcelle No 16714, folio 103, zone d'habitat collectif B, à la route de Savoie 5, au lieu dit Corbassières. Coord. 2592050/1119425.
- M. Samuel Rudaz, pour la construction d'un réduit de jardin sur la parcelle No 14120, folio 108, zone d'habitat individuel de plaine, à la rue de la Treille 49, au lieu dit Châteauneuf. Coord. 2591305/1119050.
- Curino Sàrl – M. Bernard Gianadda, pour la pose d'un tube de ventilation en façade nord du bâtiment sur la parcelle No 12833, folio 10, zone centre II, à l'avenue de France 6. Coord. 2593805/1119655.
- M. René Quentin, pour la pose d'un velux dans le pan nord de la toiture du bâtiment sur la parcelle No 716, folio 11, zone centre II, à la rue Chanoine-Berchtold 9, au lieu dit Mayennets. Coord. 2593945/1119760.
- M. Giovanni Vallaro, pour la construction, en dérogation aux articles 59 RCCZ et 200 LR (empiètement sur l'alignement des constructions), d'une cabane de jardin sur la parcelle No 12076, folio 19, zone centre III, au chemin du Vieux-Canal 14, au lieu dit Condémines. Coord. 2593300/1119775.
- KF1 Swiss SA, par Darioly & Rossini SA, pour la démolition d'un couvert et la construction d'un immeuble d'habitation avec pompe à chaleur et parking souterrain (57 places) ainsi que l'aménagement de 56 places de parc sur les parcelles Nos 16376 et 16377, folio 112, zone mixte 2, au chemin du Carolet à Aproz. Coord. 2590457/1117520.
- M. Pascal Varone, par l'atelier d'architecture Pascal Varone, pour la construction d'une maison d'habitation individuelle avec panneaux solaires thermiques sur la parcelle No 5663, folio 67, zone d'habitat individuel du coteau sensible, à la route du Sanetsch, au lieu dit Lentine. Coord. 2593545/1120700.
- Karl Vögele AG, par Néon Technik AG à Kempthal, pour la pose de deux enseignes lumineuses en façade ouest du bâtiment sur la parcelle No 801, folio 12, zone centre I, à la rue de la Dixence 9. Coord. 2594165/1119960.
- Hôpital du Valais, par BEG SA, pour la réalisation de trois forages d'investigation géotechnique sur la parcelle No 2187, folio 32, zone d'intérêt général A, à l'avenue du Grand-Champsec 86. Coord. 2596900/1120260.